



# FICHE TECHNIQUE

## DEGRAF BIO

**NETTOYANT EFFACE GRAFFITI facilement  
biodégradable**

**SPECIAL : Surfaces et supports lisses**

232108

**DEGRAF BIO** est une préparation à base d'une combinaison synergisée de composés oxygénés et d'origine végétale à fort pouvoir solvant des encres et peintures

### CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Aspect physique : Liquide fluide  
 Couleur : Incolore  
 Odeur : Peu perceptible  
 Réaction chimique : Neutre  
 Masse volumique : 944 g/l +/- 20g/l  
 Point d'éclair : 103° afnor coupe fermée

### PROPRIETES PRINCIPALES

- **Non miscible à l'eau** Mettre à chaque début de propriété, une puce
- Sans solvants halogénés (pas de solvants chlorés tels que trichloréthylène, perchloréthylène, chlorure de méthylène, etc) ni d'hydrocarbures aliphatiques ou aromatiques d'origine pétrolière : toluène, xylène, benzène, etc .
- Economique, parce que peu volatile, permet d'intervenir dès l'apparition des graffiti afin de dissuader et de décourager les taggers d'étendre leurs zones de marquage
- **Actif contre la plupart des marquages sauvages récents, tags effectués à partir d'encres, de peintures ou d'aérosols de peintures, effectués sur supports non poreux**
- Agit lentement mais en profondeur.
- Dans les conditions d'emploi préconisées : limite l'altération des supports et surfaces sensibles : matières plastiques, acryliques, stratifiés, vinyliques le plus souvent détériorés par les solvants des graffiti.
- Evite l'utilisation de décapants de peinture présentant des risques toxicologiques pour les applicateurs et incompatibles avec certains supports sensibles :

certaines surfaces peintes	enduits lisses
carrelages	tôles laquées de bardage (ou portes de garages)
éclairage public	panneaux de signalisation

- Permet de nettoyer également des surfaces en 

aluminium	aluminium anodisé	inoxydable	verre	panneaux stratifiés
-----------	-------------------	------------	-------	---------------------

### Pour les professionnels chargés de l'effaçage des graffiti :

Ateliers municipaux	Services de nettoyage	Mairies
Ecoles	Universités	Usines
Transports en commun	Garages	Entrepôts



Sécurité utilisateurs :  
pas de classement de dangers  
toxicologiques ou physiques.

Sécurité  
environnement :  
pas de classement  
de danger.  
A base de matières  
premières facilement  
biodégradables  
à dominante d'origine  
végétale.

## MODE ET DOSE D'EMPLOI

- ❖ Appliquer à l'aide :
  - d'un pinceau
  - d'un chiffon préalablement imprégné
  - d'un pulvérisateur approprié
- ❖ Imprégner la surface à nettoyer.
- ❖ Observer l'action sur le graffiti, racler, renouveler l'opération si nécessaire, terminer ensuite par un rinçage à l'eau claire ou éventuellement, essuyer soigneusement avec un chiffon humide
- ❖ Dans le cas d'incrustations sur des supports poreux, renouveler l'application, selon le cas laisser agir de quelques minutes à quelques heures.
- ❖ N.B. : Dans le cas où un effaçage est pratiqué sur un support poreux (parpaings, briques, enduits) imprégner la périphérie du tag au préalable avec de l'eau afin de limiter l'extension de la zone à nettoyer et faciliter le nettoyage

Sur des matériaux généralement sensibles aux nettoyeurs solvants, effectuer un test préalable par application au chiffon sur une surface limitée afin d'observer la compatibilité du support avec l'efface graffiti et de déterminer le temps de contact suffisant pour nettoyer le support en limitant son altération.

## RECOMMANDATIONS

Copier-coller les instructions, sans oublier les picto quand il y en a.

Préparation non soumise à l'étiquetage de nocivité toxicité d'après le règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses adaptations (Règlement (CE) n° 790/2009).

Utilisations réservées aux professionnels

En cas de contact avec les yeux laver immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un spécialiste.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés. UFI : RE62-Y0C9-6008-CWYN

EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

Assurance qualité iso 9001

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an**. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

Nota : Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988.